



Geneva - India Learning Disability Association
Association Genève - Inde pour le retard mental

PROCÈS VERBAL DU COMITÉ GILDA

à Genève, le 19 janvier 2005

Préambule

Nadine Constantin ouvre la séance à 19h00 et remercie l'ensemble des personnes présentes de leur participation à la première séance du Comité de l'année 2005. La séance a lieu à la Maison de quartiers des Eaux-Vives dont la location a été possible grâce à l'aimable investissement de Suzanne Stuber.

Le Comité compte la présence de :

- Nadine Constantin ;
- Samuela Varisco ;
- Yves Legay ;
- Christiane Wolfer ;
- Pierre Delaspre.
- Vincent Kempf ;
- et accueille Suzanne Stuber comme invitée. Giuliana Galli Carminati est excusée.

1. Ouverture d'un compte à la BCGe au nom de l'association

Les 500 bulletins de versement sont arrivés et en possession de Pierre Delaspre qui les mettra à disposition suivant les demandes.

2. Récolte de fonds et utilisation

a) Vente de CD de musique produit par l'Institution

Nadine Constantin et Samuela Varisco ont fait enregistrer un CD de musique indienne par le chœur de l'Institution lors de leur dernier séjour à Vizag. Le résultat est tout à fait satisfaisant. Yves Legay se charge de faire reproduire les disques et de lancer la production des pochettes. La société ALIS doit faire des propositions de couverture. Le titre retenu serait « La danse du tigre » en référence à une chanson du CD qui a fait l'objet de nombreux spectacles et qui est utilisé également comme thérapie au sein de l'Institution. Il est convenu que Nadine Constantin fournira la liste des interprètes et le titre des chansons pour qu'ils figurent sur la pochette.

b) Vente de cartes de voeux

À la vue des coûts de production de cartes de voeux et de la mise de fond que cela implique, il est décidé de surseoir à la production des cartes.

c) Organisation de spectacle de danses indiennes

Suzanne Stuber informe qu'une kermesse en faveur des sinistrés du tsunami est organisée par la Communauté indienne le 29 janvier au Palladium.

Pour ce qui est de l'organisation de spectacle, Suzanne Stuber pense qu'il faut attendre que l'association dispose du matériel ad hoc pour faire sa promotion (plaquette, site Web, etc.) avant d'organiser des manifestations de ce type.

3. Communication

a) Plaquette et axe de communication

Le coût de production externalisée d'une plaquette ne peut pas être prise en charge pour le moment. Nadine Constantin propose de faire une plaquette grâce au logiciel Publisher et de diffuser la maquette aux membres du Comité. Pour ce qui est de l'impression, Nadine Constantin se renseignera également.

b) Participation à des manifestations culturelles et communautaires

Afin de promouvoir l'existence de l'association, la nécessité de participer à des fêtes de quartiers ou communautaires s'impose. Christiane Wolfer évoque la possibilité de participer au Village alternatif lors du salon du livre. Pierre Delaspre se renseignera sur les modalités de participation et de tenue d'un stand à cette occasion.

c) Exposition de photos aux EPSE

La possibilité d'une exposition de photos impliquerait le tirage papier de clichés sur un format suffisamment grand. Le coût d'un tel tirage ne pouvant pas pour le moment être pris en charge par le budget limité de l'association, l'organisation d'une exposition est reportée.

d) Site Web

Pour ce qui est du site Web, Nadine Constantin transmettra l'ensemble des éléments nécessaires à Federico Carminati pour la mise en page.

Federico Carminati doit fournir le nom du site et l'adresse email de l'association pour qu'ils figurent sur la plaquette.

e) Adresse pour l'association

L'adressage du courrier à l'adresse personnelle de la présidente pose plusieurs problèmes. Vincent Kempf se renseignera sur la possibilité d'ouvrir une case

postale ou tout autre moyen qui permettrait d'avoir une adresse fixe indépendamment des membres de l'association.

4. Divers

a) Parrainage

L'Institution propose le parrainage d'enfants, d'adultes et d'enseignants. Après discussion il est décidé que l'Association ne se fera pas le relais de cette initiative dans la mesure où GILDA n'est pas en mesure d'assurer le suivi régulier des contacts entre parrains et parrainés (et vice-versa).

b) Assurance RC

La location de la salle de la Maison de quartier des Eaux-Vives pose le problème de disposer d'une assurance responsabilité civile. En effet sur le formulaire à remplir il est demandé au preneur de la salle d'indiquer le nom de son assurance RC. Vincent Kempf s'enquiert pour savoir si une assurance RC individuelle serait en mesure de couvrir la location ponctuelle de salles et les modalités d'une assurance RC pour l'association.

La séance est levée à 20h20 avec chaleureux remerciements aux participants.

La prochaine réunion du Comité est fixée au jeudi 17 février 2005 à 18h30, chez Nadine Constantin et Vincent Kempf, Chemin des Crêts-de-Champel 43, 1^{er} étage, 1206 Genève.

Genève, le 13.02.2005. vk

vk